

Accord de libre-échange

Nos ressources, nous sommes prêts à les vendre, mais dans le cadre d'échanges commerciaux. Nous avons du bois à vendre, quoique nous ayons levé une taxe à l'exportation sur ce bois. Encore là, le gouvernement a cédé. J'ai failli oublier de le mentionner. Pourquoi ne pouvons-nous pas procéder dans le cadre d'échanges commerciaux? Nous pourrions faire subir toutes les transformations possibles à nos matières premières puis les vendre à un prix convenu. Cependant, sous le régime de libre-échange, nous n'acceptons pas de vendre de l'électricité à New York aux prix pratiqués à New York, nous acceptons de vendre de l'électricité à New York aux prix pratiqués au Canada. Cet Accord dépasse l'entendement.

J'espère qu'il y aura des élections pour que nous puissions en parler aux Canadiens. On n'a donné aucune chance à la population de se faire entendre lors d'audiences. Pendant cinq jours, en décembre dernier, avant la signature de l'Accord, je me suis déplacé au Canada, je me suis rendu dans cinq provinces et je ne pense pas que les Canadiens acceptent cet Accord. En fait, les derniers sondages Environics démontrent que quelque 40 p. 100 des Canadiens y sont opposés et que seulement 38 p. 100 y sont favorables. Des partisans de l'Accord, seulement 8 ou 10 p. 100 y sont fortement favorables tandis que du côté des opposants, l'opposition est très forte parce que c'est un piètre accord.

Je ne pense pas qu'il y ait à la Chambre un seul député qui s'oppose à la réduction des tarifs. On les réduit depuis 40 ans. La tendance se poursuivra lors de la ronde de l'Uruguay à Genève ou dans le cadre d'autres négociations. C'est le fait de céder nos ressources et le contrôle de ces ressources à des investisseurs étrangers qui est si répugnant avec cet Accord.

L'article 6 renferme la disposition qui contraindra les gouvernements provinciaux à respecter l'Accord et à se conformer à la volonté du gouvernement fédéral, qu'ils le veulent ou pas. C'est pourquoi nous proposons de le supprimer.

Mme Marion Dewar (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ces amendements concernent l'essence même de cet accord. S'ils sont adoptés, ils nous permettront d'avoir un certain mot à dire sur ce qui pourrait se produire à l'avenir.

La notion de traitement national et ses conséquences pourraient s'avérer le véritable piège dans cet accord. A lire attentivement le texte de cet accord, on s'aperçoit qu'on y va plus loin que le Marché commun ne l'a jamais fait en 28 ans. Désormais, les Canadiens devront traiter les Américains au même titre que leurs propres concitoyens, et vice versa. A bien des égards, ce peut être une bonne chose et je voudrais examiner brièvement à la fois l'endroit et l'envers de cette médaille.

C'est une bonne chose que de traiter les autres de la même façon dont nous souhaitons être traités, mais je ne crois pas qu'il soit bon de permettre à un autre pays de nous imposer son système de valeurs. C'est à ce sujet que je m'inquiète.

Pendant de nombreuses années, nous avons fait d'importants investissements pour favoriser l'économie d'un bout à l'autre du pays. Chose certaine, la majorité de la population canadienne est établie sur une bande de territoire qui longe la région australe du Canada. Nous nous sommes battus contre les forces naturelles pour favoriser notre expansion commerciale et le développement de nos deux cultures d'origine. La lutte a été dure pour faire de cette société septentrionale un pays dont j'espère bien que nous nous en enorgueillons tous.

Si nous limitons notre capacité de mettre sur pied des stratégies économiques nationales et provinciales, comme ce serait le cas avec cet accord, nous risquons de compromettre notre capacité de consolider notre économie à l'échelle nationale. J'ai participé au fil des années aux travaux de divers comités de développement économique qui ont envisagé l'augmentation du contenu canadien à des conditions que nous jugeons à l'avantage des collectivités où nous travaillions. Nous avons obtenu à cet égard un certain succès d'un bout à l'autre du Canada. Dans son libellé actuel, ce projet de loi accorde au gouvernement fédéral le pouvoir de passer outre bon nombre des projets que souhaiteraient lancer les provinces qui connaissent bien les divers besoins de leurs localités respectives, des projets auxquels elles devront renoncer. C'est un véritable drame.

A l'approche du 21^e siècle, nous devrions éviter d'agir chacun pour soi. Je ne pense pas que le gouvernement, le salariat ou le patronat devraient entreprendre d'agir chacun de son côté. Nous devons tous collaborer, si nous tenons vraiment à consolider l'économie et à garantir l'avenir du Canada.

Je ne pense pas que nous nous soyons spécialement bien tirés d'affaires en ce qui concerne la planification économique, mais, avec le temps, au fil de notre évolution, nous avons fini par reconnaître que nous nous débrouillons bien pour certaines choses que nous tenons à consolider et qu'il est certaines attitudes que nous tenons à développer. Comme l'a rappelé le député qui a pris la parole tout à l'heure, nous disposons de certaines richesses dont le Ciel nous a fait don. Nous n'avons rien fait pour les obtenir, elles font tout simplement partie du pays où nous vivons. Nous devons utiliser ces ressources dans le respect de l'écologie en sans en faire une monnaie d'échange. Nous ne devons pas simplement abandonner nos ressources à un autre pays.

On n'a pas souvent dit au cours du débat sur l'entente commerciale que plus nous serons un pays fort, plus notre amitié avec les États-Unis sera forte. Le ressentiment ne prendra pas plus d'ampleur. Aux termes de l'article 8, nous pourrions adopter des lois qui interdiront aux provinces toute initiative non conforme à l'accord commercial avec les États-Unis. Cette perspective donne lieu à beaucoup de ressentiment.

● (2010)

Beaucoup de gens ont l'impression que s'ils avaient le pouvoir de prendre en main leur propre économie, leur propre avenir, ils seraient en mesure d'agir autrement. Cela n'est pas toujours vrai. Ce que l'on imagine ne correspond pas nécessairement à la réalité. Cependant, il suffit d'enlever aux gens la capacité de prendre eux-mêmes des décisions pour réduire leur créativité et leur productivité, pour amoindrir tout ce qui rend une collectivité unie et dynamique. Ces aspects n'ont pas été abordés à ma connaissance, mais ils sont pourtant bien réels.

On nous parle au Canada de polarisation entre l'Est et l'Ouest et par rapport au Centre. Pour assurer la polarisation à l'avenir, il suffit de mettre en oeuvre cette entente. Il me semble que certains premiers ministres doivent avoir des sueurs froides en se rendant compte du prix à payer pour obtenir cette entente. Il me semble qu'une entente conclue à de telles conditions n'est pas une bonne entente. Si c'est une bonne entente que nous voulons, il faut prendre le temps d'en discuter à fond et non pas la conclure à toute vapeur. Nous devons faire preuve d'assurance comme pays, savoir où nous allons et ce